

Conseil Municipal du 10 décembre 2008

Bilan étude pluvial quartiers Nord

L'étude concernant les eaux de ruissellement qui inondent les quartiers nord du village lors des forts épisodes pluvieux, et confiée à la Sté d'ingénierie SCE sous la maîtrise d'ouvrage de l'Equipement, est désormais terminée. Le bilan de cette étude est présenté par la technicienne territoriale chargée du suivi du dossier.

Une réunion publique sera organisée au cours du mois de janvier à la salle polyvalente afin de présenter cette étude et ses conclusions.

Autosurveillance du lagunage

Le maire a rendu compte de la procédure tendant à retenir une entreprise pour effectuer les travaux de mise en place d'un système d'autosurveillance du lagunage, conformément à la réglementation européenne, travaux destinés à mettre en place un programme d'autosurveillance des principaux rejets et des flux des sous-produits.

L'entreprise Languedoc Automatismes de Baillargues est la mieux disante avec une proposition de 87 719 € HT. A l'unanimité, le conseil municipal a donné autorisation pour la signature du marché de travaux qui devraient débuter dans les premiers jours de janvier.

Emprunt de 120 000 €

L'emprunt de 120 000 € prévu au budget primitif devant être réalisé, et suite à la consultation des organismes bancaires, c'est le Crédit Agricole qui présente la meilleure proposition.

Subvention exceptionnelle à l'amicale laïque et à l'Apel Saint-Martin

Les enfants du primaire n'ayant plus de cadeau de Noël, en accord avec les délégués de parents d'élèves, la contrepartie financière est reversée pour aider au financement du voyage des CM2.

La part revenant à l'Amicale laïque pour l'école publique et de 3 456 €, la part revenant à l'association des parents d'élèves de l'école privée Saint-Martin est de 297 €. Ces deux sommes sont votées à l'unanimité et seront inscrites au budget par DM.

Cantine actuelle

La première tranche d'application du schéma directeur consiste en la création d'une nouvelle cantine derrière l'actuelle maternelle Les Canailous 2, d'une superficie de 412 m² et d'une capacité d'accueil de 224 places.

Le coût estimatif y compris VRD est de 440 150 € HT. Parallèlement, il est prévu de transformer l'actuelle cantine en locaux scolaires (3 salles de classe, un atelier d'activités et une salle plurivalente). Cette transformation est estimée à 45 000 €.

A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé ces deux avant-projets d'un montant global de 545 793,75 € HT (frais d'architecte et d'études inclus) et a décidé de demander une subvention à l'Etat au titre de la DGE et au Conseil général.